



PRÉFECTURE DE POLICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les seniors sont devenus des cibles privilégiées pour les escrocs qui usent de stratagèmes divers pour leur voler leurs moyens de paiement ou valeurs en se faisant passer pour des conseillers bancaires, électriciens, plombiers, ramoneurs, représentants de l'administration ou policiers etc. Il apparaît donc important de respecter ces quelques conseils de prudence :

- si la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas et exigez la carte professionnelle et l'ordre de mission (ou le justificatif de passage). En cas de refus, ne laissez pas entrer la personne ;
- si vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, vérifiez la venue de cette personne auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic, votre concierge ou vos voisins ;
- si vous souhaitez effectuer une vérification, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance ou les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle ;
- Si une personne se présentant au téléphone comme votre conseiller bancaire vous demande le code confidentiel de votre carte bancaire, le numéro de celle-ci, votre code sécurité à trois chiffres ou toute autre information personnelle, quel que soit le motif invoqué, ne les lui communiquez jamais, car ces pratiques sont formellement prohibées ;
- Ne remettez jamais votre carte bancaire à un livreur, mandaté par votre banque, même si vous l'avez découpée.

Dans tous les cas :

- quelle que soit la profession de celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas le laisser entrer si vous avez le moindre doute ;
- proposez un autre rendez-vous à la personne afin de procéder aux vérifications nécessaires ;
- ne laissez entrer personne chez vous après 18 heures;

- si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Ne quittez pas l'individu des yeux et accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile ;
- ne divulguez jamais l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

Comment reconnaître un faux policier

- Attention : Il est habillé comme un vrai, et il peut présenter une fausse carte, ou avoir un brassard « police » ;
- Il cherche à mettre la personne en confiance et pour cela ils sont toujours très (trop) polis ;
- C'est surtout par rapport à l'attitude et aux demandes de l'interlocuteur qu'il faut se méfier et être vigilant.

Les alertes :

- Il est seul : le vrai policier n'est jamais seul.
- Il n'a pas d'arme : En civil ou tenue, le vrai policier a toujours une arme sur lui.
- Il circule en véhicule "banalisé". Les policiers en mission circulent pour la plupart à bord d'un véhicule "police" (sérigraphié).
- Il doit se présenter, avec son nom prénom grade et numéro d'identification, le service dans lequel il travaille et montrer une carte avec sa photo. Elle ressemble à une carte bancaire. Mais là aussi, attention, cela peut être une fausse carte.
- Un faux policier donnera peut-être le nom d'un service, mais aura peur lorsque vous direz que vous allez téléphoner pour vérifier.
- Si vous avez le moindre doute, dites que vous appelez le 17 et faites-le. Le faux policier partira aussitôt.
- Ne composez jamais un numéro que la personne devant vous vous demanderait de composer.
- Enfin, le vrai policier ne fait pas de "démarchage", ne vend rien et ne demande jamais si vous avez de l'argent ou des bijoux de valeur, ni où vous les cachez. Il ne vous téléphonera jamais pour cela.
- Aucun policier n'appelle pour demander des codes de carte bancaire...
- Au domicile, quelle que soit la profession de celui qui se présente chez vous, vous ne devez jamais le laisser entrer si vous êtes seul. Demandez à un voisin de vous rejoindre.